



Resiliation assurance pret immobilier st april

Par **cicou**, le **27/01/2015** à **15:54**

Bonjour, j'ai résilié par lettre recommandée avec AR il y a 1 an et demi et renouvelé ma demande de résiliation il y a 4 mois auprès de mon assurance prêt immobilier APRIL et cette compagnie n'accepte pas ma demande et me menace par différents courriers, il me demandait il y a quelques mois de régler la somme de 350€ et ensuite nous pourrions être tranquille chose que nous avons fait immédiatement, en accord avec notre banque nous avons fait différents courriers pour que cette résiliation soit prise en considération mais à ce jour impossible de mettre fin, et la dernier courrier ils ont fait appel à un huissier pour recouvrer les échéances donc conclusion nous sommes condamné à vie avec cette assurance sans pouvoir résilié, abus de pouvoir que faire par rapport à cette société APRIL

Par **Ecoute APRIL**, le **27/01/2015** à **17:16**

Bonjour Cicou,

je viens de vous adresser un message privé pour obtenir vos coordonnées et vous aider.

Cordialement

Ecoute Client APRIL